



Délinquance : la baisse se confirme pour les neuf premiers mois de l'année : - 2,46 %

Depuis le début de l'année, la délinquance est en recul dans le département : ainsi la délinquance générale baisse de 2,46 %, la délinquance de voie publique diminuant quant à elle de 1,43 % avec des tendances plus affirmées en zone gendarmerie (- 2,69 % et - 5,44 %). Sur cette période, cette baisse est marquée dans le domaine des cambriolages (- 7,05 %), des vols d'automobiles

(- 15,44 %), des vols de deux roues (- 9,11 %), des vols à main armée (- 20,00 %) et dans une moindre mesure des vols à la roulette et vols d'accessoires (-2,50 %). La hausse des violences aux personnes demeure encore préoccupante (+ 6,62 %) notamment en ce qui concerne les violences et mauvais traitements à enfants.

Le pôle de compétitivité Champagne-Ardenne/Picardie inauguré par le Président de la République

Le 30 août dernier, Bazancourt a accueilli le Président de la République venu dans la Marne pour inaugurer le pôle de compétitivité Picardie/Champagne-Ardenne sur l'industrie et les agro-ressources.

Les visites du centre de recherches ARD mais aussi du site de la future unité de production d'éthanol situé à Pomacle ont précédé l'intervention du Chef de l'Etat au centre des congrès de Reims faite, en présence du Premier Ministre et de plusieurs membres du gouvernement, devant une assemblée d'élus picards et champardennais, de chercheurs, de responsables de la société civile et dirigeants de grandes entreprises nationales et consacrée à la politique française d'innovation industrielle.

En effet, le CIADT du 14 septembre 2004 avait décidé de lancer un appel à projets en vue de la constitution de pôles de compétitivité formés, sur un espace géographique donné, par des entreprises, des unités de recherche et des centres de formation engagés dans des projets innovants. 1,5 milliard d'euros sur 3 ans seront consacrés à ces pôles qui bénéficieront d'exonérations sociales et fiscales.

67 pôles de compétitivité ont été labellisés le 12 juillet par le CIADT dont le projet agro-ressources en Champagne-Ardenne et Picardie qui figure parmi les 9 pôles à vocation mondiale. La valorisation entière du végétal ou bioraffinerie, incluant notamment les bioéner-

gies (cogénération d'électricité et de chaleur, biocarburants), les éliciteurs (molécules naturelles contribuant aux mécanismes de défense biologique des plantes, susceptibles de remplacer les pesticides), les lubrifiants et huiles ainsi que les produits des fibres tels que le lin et le chanvre constitue la thématique de ce pôle réparti sur 3 zones R&D : Amiens, Compiègne et Reims-Pomacle-Bazancourt. Structurée par l'association "Industrie et Agro-ressources" présidée par Bernard Mary, directeur général du Crédit Agricole du Nord-Est, la gouvernance du pôle associe les élus des principales collectivités des deux régions réunis au sein d'un collège distinct du conseil d'administration de l'association.

BREVES

22 novembre - Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

A cette occasion, la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité organise une journée d'échanges et de rencontres, destinés aux professionnels, portant sur la prise en charge des femmes victimes de violences en Champagne-Ardenne, leurs besoins en hébergement et en suivi psychologique. Cette journée sera clôturée par le Préfet de la Région Champagne-Ardenne.

L'égalité des chances entre les femmes et les hommes, priorité de l'Etat et de l'Union Européenne

Une formation à l'approche intégrée de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, destinée aux relais-instructeurs, porteurs et acteurs de projets dans le cadre du FSE, se déroulera les 12 et 13 décembre 2005, à l'initiative de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité.

Scolarisation des élèves handicapés, une cellule d'écoute au 0 825 800 107

L'inspection académique a mis en place, depuis le 12 septembre, une cellule d'écoute pour répondre aux questions qui peuvent se poser pour la scolarisation des élèves handicapés :

- par téléphone n° 0 825 800 107 du lundi au vendredi de 09 à 12 h 00 et de 14 à 17 h 00, en dehors de ces horaires un répondeur permet de laisser un message
- par messagerie électronique : scolarisation-handicap51@ac-reims.fr

Nouveau succès de l'opération "Tranquillité Vacances"

Engagée durant la période estivale, l'opération "tranquillité vacances" a connu cette année encore une demande accrue. Ainsi, sur le département, plus de 3.700 personnes ont souhaité qu'une surveillance de leur domicile soit opérée par les services de police et de gendarmerie pendant leur absence.

Sur la période entre fin juin et début septembre, seuls 2 cambriolages et une tentative ont été à déplorer sur la totalité des maisons faisant l'objet d'une surveillance.

Restauration de l'Hôtel des Intendants de Champagne



Dans la nuit du 2 juin 2002, un incendie criminel a gravement endommagé le corps principal de la Préfecture de la Marne, ancien Hôtel des Intendants de Champagne.

Eté 2005, la procédure de dévolution des travaux, au terme d'un appel d'offre portant sur la restauration et la modernisation de ce bâtiment du XVIIIème siècle, a permis de sélectionner les différentes entreprises appelées, en raison de leurs compétences et de leurs références, à intervenir sur le chantier. Plusieurs d'entre elles ont leur siège dans le département ou la région.

Ces trois années ont été mises à profit, non seulement pour conduire les différentes procédures administratives inhérentes à la qualité du bâtiment, mais aussi et surtout pour intégrer cette restauration dans un projet global de restructuration des services et de l'ensemble des locaux occupés par la Préfecture.

Après la pose de palissades délimitant les accès du chantier aux entreprises et l'installation provisoire, pour les besoins du chantier, de bâtiments préfabriqués dans les jardins, le coup d'envoi des travaux a été donné le 29 août dernier lors d'une première réunion avec les entreprises sélectionnées autour des services de l'Etat et de l'Architecte en chef des Monuments Historiques.

Les travaux de démolition et de dépose des décors viennent d'être effectués et dans les prochaines semaines, les échafaudages seront installés autour du bâtiment. Ils supporteront la toiture provisoire, de type parapluie destinée à assurer la protection du bâtiment durant la première phase des travaux.

Viendront ensuite la réfection de la charpente, de la toiture, des menuiseries ainsi que le passage des fluides.

Ces travaux de gros œuvre dureront un an, la seconde année sera consacrée aux aménagements intérieurs, notamment par la remise à l'identique des décors et des sculptures. Les professionnels de différents métiers d'art exerceront alors leurs talents (restaurateurs de lambris, parquets, marbrerie, lustres, miroirs, peintres en décoration, tailleurs de pierre et gypsiers) afin de redonner tout son éclat à ce bâtiment d'exception en inscrivant leur intervention dans une démarche, voulue par le Préfet, de valorisation de leur métier auprès du grand public et du public scolaire. La livraison du bâtiment rénové interviendra en septembre 2007.

Directeur de publication : Dominique Dubois, Préfet

Directeur de la rédaction : Jean-Luc Guillemot, Directeur de cabinet

Comité de rédaction : Réseau des chargés de communication

des services de l'Etat dans la Marne

Conception graphique : créaSO Reims 03 26 40 38 73

Crédit photo couverture : Christian Paris / l'Union - Ministère de l'Intérieur.

Tirage : 1500 exemplaires - Dépôt légal 3^e trimestre 2005 - ISSN en cours



BULLETIN D'INFORMATION DES SERVICES DE L'ETAT

NUMERO 2 - NOVEMBRE 2005

Lettre de l'Etat dans la Marne

Éditorial

La venue du Président de la République le 30 août dernier dans la Marne, la mise en œuvre du plan de cohésion sociale, la lutte contre l'insécurité routière, la reconstruction de l'Hôtel des Intendants de Champagne constituent les principaux sujets que je vous propose de découvrir dans ce deuxième numéro de la Lettre de l'Etat.

Le déplacement le 30 août, à Pomacle, Bazancourt et Reims du Président de la République, consacré à l'innovation industrielle, est venu opportunément souligner la qualité de l'engagement et de l'implication de l'ensemble des acteurs privés et publics qui se sont investis dans la démarche "pôle de compétitivité Champagne-Ardenne/Picardie", labellisé en tant que pôle à vocation mondiale.

L'égalité des chances, autre pilier du plan de cohésion sociale, est l'une des priorités de l'Etat. Dans la Marne, les quatre villes les plus importantes se sont engagées dans la mise en place d'équipes éducatives pour accompagner les enfants et adolescents en difficultés. Les projets présentés seront très prochainement mis en œuvre au bénéfice de plus de 1 200 élèves marnais, l'Etat contribuant à hauteur de près de 800 000 €.

C'est dans le même esprit qu'un partenariat entre l'Education Nationale et le Ministère de l'Intérieur va permettre à 25 Cadets de la République, souvent en situation d'échec, de préparer le concours de gardien de la Paix et d'inscrire cette démarche dans un véritable parcours d'insertion professionnelle.

Véritable enjeu pour l'action de l'Etat dans le département, la sécurité routière continue de mobiliser les services et tous les partenaires. La foire exposition de Châlons-en-Champagne a permis de mettre en exergue les différents axes de la politique conduite localement. La présence de Rémy Heitz, délégué interministériel à la sécurité routière, venu à la rencontre des différents acteurs locaux de la sécurité routière le mercredi 31 août, a contribué à cette nécessaire sensibilisation aux risques routiers.

La clé de notre réussite, pour mener à bien ces différentes politiques, réside dans la mobilisation de tous les acteurs de terrain, non seulement de l'Etat, mais aussi des collectivités locales, associations, entreprises et je me félicite que cette coopération soit pleinement effective dans la Marne.

Dominique Dubois

Dominique DUBOIS

Préfet de la Région Champagne-Ardenne,

Préfet de la Marne

sommaire

Sécurité routière : P. 2
changeons

P. 3
Plan de cohésion sociale :
égalité des chances
les équipes de réussite éducative
les cadets de la République

Le pôle de compétitivité
Champagne-Ardenne/
Picardie :
inauguré par le Président
de la République P. 4

La restauration
de l'Hôtel des Intendants
de Champagne
est en route P. 4

Evolution
de la délinquance P. 4





Sécurité routière : accidentologie

Des résultats qui se dégradent en matière d'accidentologie routière

Depuis le début de l'année, les indicateurs liés aux accidents de la route et le nombre de tués et de blessés étaient à la baisse.

Or, depuis le mois d'août, le nombre d'accidents mortels est en forte hausse, provoquant au mois d'août le décès de 13 personnes (contre 7 tués en août 2004) soit 60 victimes au 30 septembre sur les routes de la Marne depuis le début de l'année (contre 47 pour la même période de référence 2004). Deux routes sont particulièrement concernées par cette évolution, la RN44 ainsi que la RN4 où l'on déplore 21 personnes décédées depuis le début de l'année, contre 11 en 2004.

Le comportement des automobilistes est pour l'essentiel à l'origine de ces accidents (dépassements hasardeux, vitesse, non respect des priorités, consommation d'alcool et autres produits stupéfiants...).

Dans l'esprit du plan de contrôles routiers récemment adopté par les autorités judiciaires et administratives de la Marne, un renforcement des contrôles sur ces axes fortement accidentogènes a été décidé.

Deux radars automatiques fixes seront en outre prochainement installés sur la RN4 et sur l'A26.

Enfin, le plan national de déploiement des dispositifs automatisés de contrôle devrait intégrer de nouveaux sites d'implantation pour la Marne, (RN4 et agglomération sparnacienne) ainsi qu'a pu le mentionner M. Rémy HEITZ, délégué interministériel à la Sécurité Routière lors de sa visite dans la Marne le 31 août dernier.

Cette politique de contrôle est indissociable de la politique de sensibilisation par ailleurs menée avec les différents acteurs de la sécurité routière. Sur les 9 premiers mois de 2005 ce sont ainsi plus de 30 actions qui ont pu être réalisées dans le département de la Marne visant à sensibiliser jeunes et moins jeunes, salariés et employeurs, piétons, usagers de deux roues, automobilistes aux risques routiers.

Changeons car plus que jamais, l'insécurité routière est inacceptable.



Le délégué interministériel à la sécurité routière à la Foire de Châlons-en-Champagne

La Foire-Exposition de Châlons-en-Champagne, qui s'est déroulée du 27 août au 3 septembre a servi de cadre pour les services de l'Etat à une action de communication sur la politique conduite en matière de lutte contre l'insécurité routière, véritable enjeu pour l'Etat dans ce département.

En effet, si en 2002 et 2003, les résultats obtenus en matière de sécurité routière sont manifestes, la Marne demeure encore en retrait par rapport aux tendances observées au plan national.

C'est dans ce contexte que s'est inscrit le déplacement de M. Rémy HEITZ, Délégué Interministériel à la Sécurité Routière, le mercredi 31 août 2005.

Préalablement à la visite du stand interministériel de l'Etat consacré à la lutte contre l'insécurité routière, des espaces Police et Gendarmerie nationales mais aussi des stands des partenaires locaux engagés dans cette politique de sécurité routière, le délégué a assisté, en présence des autorités administratives, judiciaires et du président du Conseil Général, à Matougues à un contrôle routier mobilisant le panneau à message variable acquis par le Département.

Au terme de la visite des stands, la politique locale de lutte contre l'insécurité routière lui a été présentée et illustrée par différentes actions mises en œuvre localement, traduction du partenariat existant pour diffuser cette nécessaire culture de la sécurité routière et lutter efficacement contre l'insécurité routière dans le département.

Dans le prolongement de ces interventions et des échanges, il a été procédé à la signature de la Charte "risques routiers" dans les entreprises conclue entre l'Etat et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Nord-Est en vue de prévenir le risque routier encouru par les salariés dans les entreprises.



Plan de cohésion sociale : Egalité des chances

L'égalité des chances constitue, avec le logement et l'emploi, l'un des trois piliers du plan de cohésion sociale, lancé par la loi du 18 janvier 2005. L'accent est mis sur l'accompagnement, dès la maternelle et jusqu'à la fin de la scolarité, des enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité, tout en prenant en compte leur environnement familial.

Le dispositif de réussite éducative est mis en place depuis la rentrée scolaire 2005 pour rendre effective l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents des quartiers défavorisés, c'est à dire des Zones Urbaines Sensibles ou des Zones d'Education Prioritaires. Pour offrir toutes ses chances à l'enfant, l'école joue un rôle prépondérant mais ne peut pas tout. Un accompagnement est indispensable sur le plan social, culturel, sanitaire afin d'aider la famille dans son rôle éducatif.

D'ici 2009, 1.469 millions d'euros du budget de la Délégation interministérielle à la Ville seront consacrés à la réussite éducative pour les 3 volets du programme :

- les équipes locales de réussite éducative
- les internats de réussite éducative
- le partenariat avec les grandes écoles et universités

Quatre communes de la Marne sont engagées dans la mise en œuvre d'équipes locales de réussite éducative (voir encadré).

Un dispositif centré sur les enfants et adolescents les plus fragiles

Un soutien personnalisé et un accompagnement adapté à chaque situation familiale, inscrits dans la durée sont mis en place

avec l'accord des parents. Les enseignants, mais aussi les services de l'action sociale du Conseil Général identifient les situations d'enfants et d'adolescents qui peuvent en bénéficier.

Des chartes de confidentialité permettent de fixer les modalités de partage d'informations entre les partenaires.

L'évaluation du programme s'effectue sur la base d'un suivi des enfants et des adolescents pris en charge.

Un partenariat et une structure juridique

Tous les acteurs éducatifs sont concernés par le programme : mairie, conseil général, inspection d'académie, DDASS, DRDJS, CAF ...

Le dispositif s'appuie sur une structure juridique dotée d'une comptabilité publique : (Etablissements publics locaux de coopération éducative (EPLCE), Caisse des écoles aux compétences élargies, CCAS...) qui joue le rôle d'instance de débat, de décision et de gestion financière.

Une équipe pluridisciplinaire de soutien

Le suivi personnalisé des enfants ou adolescents nécessite la constitution d'une ou plusieurs équipes pluridisciplinaires de soutien

réunissant au sein d'un réseau animé par un coordonnateur, enseignants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, pédopsychiatres, rééducateurs, intervenants sportifs, culturels, représentants du secteur sanitaire, et représentants d'associations dont le professionnalisme est reconnu.

Chaque équipe dispose d'un programme d'actions et d'un budget correspondant, arrêtés par la structure de pilotage.

Dans la Marne :

Des dispositifs de réussite éducative dans quatre villes

Quatre villes se sont engagées dans la démarche, REIMS, EPERNAY, VITRY-LE-FRANCOIS et CHALONS-EN-CHAMPAGNE. Ces quatre dossiers mairiaux ont reçu l'aval de la Délégation Interministérielle à la Ville. Ainsi Epemay a reçu de l'Etat 250.000€ pour un coût total du dispositif de 641.217€. Reims a reçu 250.000€ pour un coût total du dispositif de 734.291€. Vitry est en cours d'obtention d'une dotation de 190.000€ sur un total de 519.326€. Châlons-en-Champagne doit obtenir 95.000€ sur un dossier de 165.050€.

C'est au total une population scolaire de 1.200 élèves des écoles maternelles et élémentaires et d'adolescents des collèges qui est concernée par les actions générales et 434 enfants et 471 jeunes qui pourront bénéficier d'un accompagnement individualisé.



Cadets de la République : Un accès aux métiers de la Police pour les jeunes issus de milieux défavorisés

Le 5 septembre 2005, 25 Cadets de la République - Option Police Nationale - ont intégré l'Ecole Nationale de Police de REIMS pour suivre, pendant un an, en alternance avec le lycée Joliot Curie de REIMS, une scolarité leur permettant de préparer le concours de gardien de la Paix.

Cette intégration locale s'inscrit dans un programme de recrutement, mis en œuvre par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire au niveau national, de 1.000 cadets par an.

C'est en 2004 que Dominique de Villepin, alors Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales, a institutionnalisé le principe de "Cadets de la République" dans le cadre de la promotion

de l'égalité des chances du Plan de Cohésion Sociale.

Grâce à un partenariat étroit avec l'Education Nationale, le programme des "Cadets de la République" permet, sans condition de diplôme, l'accès aux métiers de la Police, de la Gendarmerie et de la Sécurité Civile à des jeunes gens de toutes origines issus de milieux défavorisés. Issus de la Marne et des départements avoisinants, la promotion 2005 de l'ENP de Reims bénéficiera d'une formation visant à une meilleure professionnalisation (1000 heures en Ecole de Police et 400 heures au lycée). Rémunérés et dotés d'un uniforme, les Cadets effectueront également des stages en commissariat (7 semaines au total) pour parfaire leur formation pratique. Ils préparent le concours spécifique de gardien de la Paix de septembre 2006.